



Strasbourg, le 28 septembre 2026

CDL-OJ(2026)004ann
Or. angl.

COMMISSION EUROPÉENNE POUR LA DÉMOCRATIE PAR LE DROIT
DU CONSEIL DE L'EUROPE
(COMMISSION DE VENISE)

**RÉUNION CONJOINTE DES SOUS-COMMISSIONS
SUR LES DROITS FONDAMENTAUX ET
SUR LA PROTECTION DES MINORITÉS NATIONALES**

**(Scuola Grande San Giovanni Evangelista de Venise)
Jeudi 8 octobre 2026 de 15h00 à 15h30**

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Géorgie

Projet d'avis sur les modifications apportées à la loi sur les subventions, à la loi organique sur les associations politiques des citoyens et au Code pénal, ainsi qu'aux textes législatifs connexes, telles qu'adoptées par le Parlement géorgien le 4 mars 2026

Les sous-commissions sont invitées à examiner le projet d'avis (CDL(2026)030) (CMG/MJ/es) sur les modifications apportées à la loi sur les subventions, à la loi organique sur les associations politiques des citoyens et au Code pénal, ainsi qu'aux textes législatifs connexes, telles qu'adoptées par le Parlement géorgien le 4 mars 2026 ([CDL-REF\(2026\)037](#)), en vue de sa soumission à la session plénière pour adoption. Ce projet d'avis a été rédigé sur la base des observations de Mme Kjerulf Thorgeirsdottir, de M. Knežević et de M. Sénér.

3. Monténégro

Projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de la Direction générale de la démocratie et de la dignité humaine (DGII) du Conseil de l'Europe sur le projet de modifications à la loi sur les droits des minorités et libertés

Les sous-commissions sont invitées à examiner le projet d'avis conjoint ([CDL\(2026\)032](#)) (MS/KG/jk) sur le projet de modifications à la loi sur les droits des minorités et libertés ([CDL-REF\(2026\)023](#)), en vue de sa soumission à la session plénière pour adoption. Ce projet d'avis conjoint a été rédigé sur la base des observations formulées par Mme Matheson Mestad, M. Paulus, Mme Romainville et M. Hofmann (expert de la DGII).

Cet avis conjoint est rédigé dans le cadre du [Mécanisme de coordination des services d'experts \(ECM\)](#), qui fait partie du programme conjoint de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe « [La Facilité horizontale pour les Balkans occidentaux et la Türkiye](#) » financé par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe.

4. Questions diverses